



Bataillon des Marins Pompiers  
Division Prévention  
09, boulevard de Strasbourg  
13233 Marseille, Cedex 020

Marseille le 19 juillet 2022

Objet : Situation dangereuse de nature à ralentir l'intervention des services de secours.

Monsieur l'Officier,

En tant que Président du Comité d'intérêt de quartier Arenc- Vilette, je suis intervenu le 25/11/2020 auprès de Mme Benmarnia adjointe au Maire de Marseille aux espaces verts, parcs et jardins, pour un problème de végétation accolé au mur d'immeuble dans la résidence de Fonscolombes. voir ci adresse ci-dessous

En effet 2 gigantesques cyprès sont accolés à deux façades, de ce fait ils obstruent la lumière de plusieurs appartements, servent de voie d'accès aux rats pour pénétrer dans les appartements mais le risque majeur est celui en cas d'incendie, surtout en ce moment avec la sécheresse. Les habitants m'ont encore interpellé cette semaine.

Mme Benmarnia vous avait sollicité pour une visite sur les lieux le 11 février 2021, dans votre rapport adressé à Mme Benmarnia il a été spécifié :

*« Au vu de la situation dangereuse qui est de nature à ralentir l'intervention des services de secours, il a été spécifié dans le rapport de la division prévention que les actions devant être mises en œuvre rapidement sont :*

- Élaguer les cyprès situés entre **les bâtiments Corfou et Paradisier** afin d'éloigner aux maximum les branches des fenêtres des appartements,*
- Couper le pin afin de permettre l'accessibilité des moyens élévateurs aériens des services de secours à la façade Sud du bâtiments Calao - entrée E*

J'ai relancé plusieurs fois Mme Benmarnia, le Maire de Marseille et le maire d'arrondissement resté sans réponse et intervention de leur part, ce qui est inquiétant de ne pas prendre au sérieux vos recommandations et la sécurité de leurs concitoyens

Ma question ; *est-il possible d'obtenir ce rapport à des fins d'obliger la ville à effectuer vos recommandations par courrier recommandé ou par le bien d'une injonction de faire sans réponse de leur part.*

Aussi j'ai mis en garde plusieurs fois Mme Benmarnia au sujet de deux parcelles (71 et 72) appartenant à la Ville de Marseille, très en friche qui n'ont jamais fait l'objet de débroussaillage et d'élagage accolées à des habitations impasse **Junot 13003 Marseille.**

Je vous joins les photos. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie Mr l'Officier mes sincères salutations.

Le Président du CIQ Arenc-Vilette

Comité d'Intérêt de Quartier ARENC-VILLETTE  
**Adresse de correspondance 367 Boulevard National 13003 MARSEILLE**  
Courriel : [cigarencvilette@outlook.fr](mailto:cigarencvilette@outlook.fr)